



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# **ECONOMIE-GESTION**

## **BACCALAUREATS PROFESSIONNELS**

### **SECTEUR DE LA PRODUCTION**

#### **MISE EN ŒUVRE :**

 **du programme**

 **de la certification**

#### **Annexes :**

**Liste des baccalauréats professionnels concernés**

**Grilles d'évaluation à utiliser en CCF**

**Mise à jour du 23 septembre 2015**

Madame, Monsieur,

Vous êtes affecté(e) en lycée professionnel sur un poste en Economie-Gestion du secteur de la Production. Votre enseignement permet aux futurs bacheliers de ce secteur d'appréhender l'environnement économique, juridique et social dans lequel ils seront conduits à évoluer, de mettre en évidence les implications de ce contexte sur l'exercice de l'emploi et de leur fournir les outils et les éléments nécessaires à l'intégration dans l'organisation. Il participe également à la formation générale du bachelier et doit lui permettre d'acquérir des méthodes, des outils et la rigueur intellectuelle nécessaires à sa vie professionnelle et personnelle.

## LE PROGRAMME

Les compétences et connaissances en Économie-Gestion du secteur de la production sont définies par le programme publié au **bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009**.

### Objectifs du programme:

- **Donner au futur professionnel**, les outils dans les domaines économiques, juridiques et sociaux nécessaires à son évolution au sein de l'organisation dans une logique de formation tout au long de la vie ;
- **Permettre au futur bachelier d'identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle**, en le sensibilisant aux dimensions économiques et juridiques qui structurent les relations entre les acteurs et les institutions ;
- **Proposer les moyens lui permettant d'acquérir la culture et les comportements** propres aux métiers et aux emplois du secteur professionnel envisagé ;
- **Faciliter l'acquisition des méthodes**, d'outils de la réflexion intellectuelle et de compétences d'observation, d'analyse, d'argumentation et de communication ;
- **Contribuer à développer la citoyenneté** en renforçant notamment le sens des responsabilités, la capacité à assumer ses choix et la perception de la nécessaire intégration dans la communauté nationale et européenne.

### Démarche pédagogique :

Pour atteindre ces objectifs, la démarche revêt une importance capitale.

Le programme est construit autour d'un **tronc commun** de connaissances pour tous les baccalauréats professionnels du secteur industriel. Ainsi, les compétences sont acquises en découvrant tout d'abord le contexte professionnel dans lequel s'exerce l'emploi, puis la diversité des organisations, pour enfin appréhender d'une manière plus approfondie l'environnement économique, juridique et social dans lequel les organisations agissent.

Cependant, l'enseignement est conçu en appui de la spécialité de formation et prend en compte un **approfondissement** de certaines connaissances **en fonction de la spécificité du baccalauréat concerné et du niveau de maîtrise attendu**. Ces connaissances seront abordées différemment selon le secteur d'activités (approche métiers). Les limites de connaissances, les observations, l'approche métier et les niveaux de maîtrise du programme apportent une réelle base de construction de la progression pédagogique adaptée à mettre en œuvre.

## Lire et comprendre le référentiel Economie-Gestion en secteur de la production

Voici quelques pistes possibles de supports et méthodes d'apprentissage :

LES AXES DU PROGRAMME	SUPPORTS ET OBSERVATIONS
<b>AXE 1 : LE CONTEXTE PROFESSIONNEL</b>	
1.1 Un secteur professionnel, une diversité de métiers	Présenter les métiers du secteur professionnel
1.2 La diversité des organisations, leur finalité et leur réalité	Recherche documentaire
1.3 Les domaines d'activités des organisations	ONISEP, INSEE...
1.4 L'environnement économique, juridique et institutionnel	Site: lesmétiers.net
<b>AXE 2 : L'INSERTION DANS L'ORGANISATION</b>	
2.1 La recherche d'emploi	Doit servir pour la recherche de stage:
2.2 L'embauche et la rémunération	CV, simulation d'entretien...
2.3 La structure de l'organisation	Contrat de travail, Fiche de paie, Règlement intérieur...
2.4 Les règles de vie au sein de l'entreprise	
<b>AXE 3 : L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE</b>	
3.1 L'activité de l'organisation et son positionnement	Simulations de situations professionnelles, exploitations de documents.
3.2 L'organisation de la production et du travail	
3.3 La gestion des ressources humaines	Etude des moyens matériels, humains et financier...
<b>AXE 4 : LA VIE DE L'ORGANISATION</b>	
4.1 L'organisation créatrice de richesses	Situation de création d'une entreprise:
4.2 Les relations avec les partenaires extérieurs	Etude des besoins, des moyens de financement...
4.3 La création et la reprise d'entreprise	Site: APCE
<b>AXE 5 : LES MUTATIONS ET LEURS INCIDENCES</b>	
5.1 Les mutations de l'environnement	Revue de presse, exposé...
5.2 Les mutations de l'organisation	Analyse d'indicateurs..
5.3 Les incidences sur le personnel	GPEC...

### Liberté pédagogique au cœur de l'enseignement de l'Economie-Gestion

- Une liberté de travail dans la prise en main du référentiel ;
- Un fonctionnement pédagogique en équipe est indispensable, sur la base de réunions de concertation à mettre en place ;
- Une coopération avec les enseignants de la spécialité pour l'utilisation de documents professionnels...

### Bonus

Vous trouverez des ressources utiles sur le site académique, dans la partie « métier » filière administrative du site disciplinaire de l'économie gestion, donc le lien figure ci-dessous :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ecogestion/sitelp/spip.php?rubrique23&lang=fr>

Je vous invite à vous documenter sur le **CERPEG, centre national de ressources pour l'enseignement professionnel de l'économie gestion.**

<http://www.cerpeg.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique50>

Vous y trouverez une sitographie très complète, sous forme de **Pearltree**, recensant les ressources disponibles pour l'enseignement de l'économie et gestion en classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production.

## LA CERTIFICATION

La certification vise à évaluer la maîtrise des connaissances et compétences définies dans le programme d'économie-gestion (arrêté du 10/02/2009).

### A. LE CONTROLE PONCTUEL.

L'évaluation de l'Économie-Gestion s'effectue à compter de la **session 2016** (BO n° 30 du 23/07/2015 - décret n° 2015-846 du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015) sur la base d'une épreuve ponctuelle terminale pour les élèves :

- de la **voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public ;**
- de la **voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance**, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles.

Elle porte sur la maîtrise des connaissances et compétences du programme d'Économie-Gestion et se présente sous la forme d'une épreuve écrite de deux heures.

L'évaluation donne lieu à une note proposée au jury par la commission de correction composée de formateurs d'économie-gestion.

Il s'agit d'un contrôle ponctuel terminal. En conséquence toutes les compétences du programme ne seront pas évaluées pour un sujet donné. Le sujet (de 4 à 6 pages annexes incluses) comprend deux parties et prend appui sur un dossier documentaire.

Le candidat est évalué sur sa capacité à mobiliser ses connaissances, à exploiter et analyser des documents, à rédiger ses réponses de manière structurée et à établir le lien entre les domaines de l'économie et gestion et ceux de la spécialité professionnelle.

#### Première partie

La première partie porte sur des questions communes à toutes les spécialités des baccalauréats Professionnels du secteur de la production. Les questions sont variées et peuvent porter sur les 5 axes du programme. Les questions ne se limitent pas à un simple contrôle des connaissances mais visent essentiellement à vérifier l'aptitude du candidat à :

- exploiter et analyser des documents
- mobiliser ses connaissances

#### Deuxième partie

La deuxième partie propose au candidat de traiter un sujet, au choix parmi trois. Ces trois propositions doivent permettre à tous les candidats de toutes spécialités confondues de choisir une question en lien avec leur spécialité (métiers du bâtiment et du bois, de l'industrie, de la maintenance, du sanitaire et social, de l'artisanat et des métiers d'art ...).

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- rédiger ses réponses de manière structurée
- établir le lien entre l'économie-gestion et sa spécialité professionnelle de formation.

Le candidat est guidé dans la structure de sa réponse par des précisions sur le contenu attendu dans l'introduction, des pistes de développements, des indications synthétiques à porter en conclusion.

Le choix de trois sujets permet dans le cadre de la formation de **maintenir l'approfondissement de certaines connaissances en fonction de la spécificité** du baccalauréat concerné.

Le candidat doit prendre appui sur sa formation tant en centre de formation qu'en période de formation en milieu professionnel pour répondre aux questions posées.

## **B. CONTROLE EN COURS DE FORMATION.**

Pour les candidats de la **formation professionnelle continue** dans un **établissement public habilité au CCF** (il s'agit de l'habilitation au CCF étendu), la sous-épreuve d'économie gestion est évaluée par contrôle en cours de formation dans l'établissement de formation (BO n° 30 du 23/07/2015 - décret n° 2015-846 du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015). Elle est **réalisée dans le cadre des activités habituelles d'enseignement** par un formateur d'Économie-Gestion ayant ou ayant eu le candidat en formation.

Elle donne lieu à une appréciation et à une note proposée au jury.

L'évaluation se décompose en deux situations :

### **Etape 1 : Les Evaluations Significatives (12 points).**

*Extraits du guide d'accompagnement pédagogique - Économie-Gestion (secteur de la production) - 15 décembre 2010 et septembre 2015*

« Les évaluations significatives sont réalisées dans le cadre des activités habituelles d'enseignement par le formateur d'Économie-Gestion de la classe. Elles sont élaborées à partir de **situations professionnelles contextualisées** correspondant à la spécialité du baccalauréat préparé. Le formateur prévoit des évaluations tout au long de la formation. Il cible celles qui seront identifiées comme « significatives » donc susceptibles d'être certificatives et en informe les jeunes au préalable. Leur nombre va dépendre de la logique d'apprentissage. Néanmoins, sur le plan pédagogique, il n'est pas souhaitable de multiplier à l'excès ces évaluations significatives (se limiter à neuf évaluations sur le cycle semble pertinent au regard de l'importance du programme). À l'inverse, trop peu d'évaluations ne permettraient pas d'attester de l'acquisition des compétences attendues. »

Les évaluations significatives évaluent **au moins huit thèmes et au moins seize compétences**

Conformément au principe même du CCF, chaque compétence est évaluée une seule fois. « Afin d'éviter la surévaluation, une compétence, même si elle est mise en œuvre dans plusieurs situations d'évaluation, n'est évaluée que dans une seule situation ».

À la fin de chaque année de formation, le formateur doit compléter la grille individuelle des évaluations significatives (**annexe 1b**). Les notes sur 20 y sont consignées et **peuvent** être pondérées.

### **Etape 2 : Le Projet Professionnel du candidat et l'Entretien (8 points).**

Le projet professionnel, matérialisé par un dossier-projet de **3 à 5 pages** (hors annexes), élaboré à l'aide de l'outil informatique, porte sur les thèmes suivants :

THÈME 1.1 Un secteur professionnel, une diversité de métiers

THÈME 2.1 La recherche d'emploi

THÈME 4.3 La création et la reprise d'entreprise

Ce dossier-projet doit mettre en évidence :

- la présentation du candidat et de son cursus ;
- sa connaissance du secteur professionnel et de ses métiers ;
- la présentation structurée et argumentée de son projet professionnel.

L'évaluation, organisée par le formateur d'Économie-Gestion en fin de formation, se déroule en **deux temps** :

- présentation orale, par le candidat, de son projet professionnel
- entretien avec la commission d'évaluation portant sur le projet et sur les connaissances et compétences relevant des trois thèmes cités précédemment.

Il est souhaitable de ne pas dépasser **15 minutes** pour la présentation et l'entretien.

À la date fixée par le formateur d'Économie-Gestion, en fonction du degré d'acquisition des compétences, le candidat se présente à la situation d'évaluation muni de son dossier-projet. Celui-ci sert uniquement de support à l'épreuve et n'est pas évalué en tant que tel.

### IMPORTANT

Tout candidat se présentant sans dossier-projet ou avec un dossier-projet non conforme à la définition de l'épreuve (quelle qu'en soit la raison) doit être considéré comme présent.

**La commission d'évaluation lui fait constater l'absence de dossier-projet ou sa non-conformité et l'informe de l'impossibilité de procéder à l'entretien. La note de zéro lui est alors attribuée.**

Un dossier-projet est considéré non conforme dans les cas suivants :

- il n'est pas personnel ;
- il n'est pas réalisé avec l'outil informatique ;
- il comporte moins de 3 pages, hors annexes.

Dans la mesure où l'évaluateur est également le formateur du candidat, il est en capacité de vérifier le degré d'avancement du dossier, en relation avec le degré d'acquisition des compétences, et d'adapter en conséquence le moment de l'évaluation. En conséquence, le cas d'un dossier non conforme devrait être très exceptionnel.

La commission d'évaluation complète la grille d'évaluation (**annexe 1c**). À l'issue de l'évaluation, le formateur archive le dossier-projet dans l'établissement.

**Le dossier d'évaluation de chaque candidat, composé des annexes 1a, 1b et 1c et des évaluations certificatives, doit être conservé dans l'établissement par le formateur d'Économie-Gestion pendant toute la durée du cycle de formation. En cas de changement de lieu de formation, ce dossier doit être obligatoirement transmis au nouveau centre de formation accueillant le jeune.**

**Ces dossiers, dûment constitués, sont sous la responsabilité du (ou des) formateur(s) d'Économie-Gestion.**

**Les dossiers complets d'évaluation des candidats, constitués des grilles et des évaluations significatives (à l'exception du dossier-projet), doivent être conservés dans l'établissement pour mise à disposition du jury de délibération.**

## ANNEXES

## ANNEXE 1 : Liste des baccalauréats professionnels concernés 1/2

Règlements d'examen en annexe du BO n° 30 du 23 juillet 2015

Unité	épreuve	Baccalauréat professionnel
U34	E34	Accompagnement soins et services à la personne
U35	E35	Aéronautique à trois options (avionique - systèmes et structures) (première session 2016)
U34	E34	Agencement de l'espace architectural
U34	E34	Aménagement et finition du bâtiment
U34	E34	Artisanat et métiers d'art Option B : métiers de l'enseigne et de la signalétique
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option organier (première session 2017)
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option tuyautier (première session 2017)
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - option arts de la pierre (dernière session 2017)
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - option communication visuelle pluri média
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - option ébéniste (dernière session 2016 - rattrapage 2017)
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - option marchandisage visuel
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - option tapissier d'ameublement
U34	E34	Artisanat et métiers d'art - options "verrerie scientifique et technique" et "métiers de l'enseigne et de la signalétique"
U33	E33	Aviation générale (première session 2016)
U34	E34	Bio-industries de transformation
U34	E34	Conducteur transport routier marchandises
U34	E34	Construction des carrosseries
U35	E35	Électrotechnique, énergie, équipement communicants
U34	E34	Environnement nucléaire (dernière session 2016)
U35	E35	Étude et définition de produits industriels
U33	E33	Façonnage de produits imprimés, routage
U33	E33	Fonderie
U33	E33	Gestion des pollutions et protection de l'environnement (première session 2016)
U34	E34	Hygiène, propreté et stérilisation (première session 2016)
U34	E34	Interventions sur le patrimoine bâti
U34	E34	Maintenance de véhicules automobiles options : motos, véhicules industriels, voitures particulières (dernière session 2016)
U34	E34	Maintenance des véhicules option A voitures particulières (première session 2017)
U34	E34	Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier (première session 2017)
U34	E34	Maintenance des véhicules option C motos (première session 2017)
U34	E34	Maintenance des équipements industriels
U34	E34	Maintenance des matériels 3 options (agricoles, travaux publics et manutention, parcs et jardins)
U34	E34	Maintenance nautique
U34	E34	Menuiserie Aluminium verre remplace ouvrage du bâtiment : aluminium-verre et matériaux de synthèse
U34	E34	Métiers de la mode - vêtements
U34	E34	Métiers du cuir option chaussures
U34	E34	Métiers du cuir option maroquinerie

## ANNEXE 1 : Liste des baccalauréats professionnels concernés 2/2

Unité	épreuve	Baccalauréat professionnel
U34	E34	Microtechniques
U34	E34	Optique lunetterie
U34	E34	Ouvrage du bâtiment : métallerie
U22	E22	Perruquier posticheur
U34	E34	Photographie
U34	E34	Pilote de ligne de production
U34	E34	Plastiques et composites
U34	E34	Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
U35	E35	Production graphique (dernière session 2016)
U36	E36	Production imprimée (dernière session 2016)
U36	E36	Productique mécanique - option décolletage
U34	E34	Prothèse dentaire
U34	E34	Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques (première session 2017)
U34	E34	Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées (première session 2017)
U34	E34	Réparation des carrosseries
U33	E33	Systèmes électroniques numériques
U34	E34	Technicien constructeur bois
U34	E34	Technicien de fabrication bois et matériaux associés
U34	E34	Technicien de maintenance de systèmes énergétiques et climatiques
U34	E34	Technicien de scierie
U34	E34	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
U34	E34	Technique du froid et du conditionnement de l'air
U34	E34	Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie option B : assistant en architecture
U34	E34	Technicien d'usinage
U34	E34	Technicien en chaudronnerie industrielle
U34	E34	Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
U34	E34	Technicien géomètre topographe
U34	E34	Technicien menuisier agenceur
U34	E34	Technicien modelleur
U34	E34	Technicien outilleur
U33	E33	Techniques d'interventions sur installations nucléaires (première session 2017)
U35	E35	Traitements de surfaces
U34	E34	Transport fluvial
U34	E34	Travaux publics

## Grilles d'évaluation à utiliser pour l'évaluation en contrôle en cours de formation

- ✓ **Grille d'évaluation récapitulative** (annexe 1a),
- ✓ **Grille de compétences pour l'évaluation de la situation d'évaluation n° 1**  
« Résultats d'évaluations significatives » (annexe 1b),
- ✓ **Grille d'évaluation pour l'évaluation de la situation d'évaluation n° 2**  
« Présentation du projet professionnel du candidat et entretien » (annexe 1c).

### Remarque :

#### **Extraits du BO n° 30 du 23 juillet 2015**

*« Tout candidat se présentant sans dossier-projet ou avec un dossier-projet non conforme à la définition de l'épreuve est considéré comme présent, il est reçu par la commission d'interrogation qui lui fait constater l'absence de dossier-projet ou sa non-conformité et l'informe de l'impossibilité de procéder à l'entretien.*

*La note de zéro lui est alors attribuée*

*Un dossier-projet est considéré comme non-conforme dans les cas suivants : s'il n'est pas personnel, s'il n'est pas réalisé avec l'outil informatique, s'il comporte moins de 3 pages, hors annexes.»*

# Évaluation de l'Économie-Gestion

Académie

Établissement

Session ....

Spécialité de baccalauréat professionnel .....

Nom, prénom du candidat .....

## GRILLE D'ÉVALUATION RÉCAPITULATIVE

Première situation d'évaluation :  
Résultat des évaluations significatives

Note /12 points




Deuxième situation d'évaluation :  
Présentation du projet professionnel et entretien

Note /8 points




Note globale proposée au jury /20 points




Appréciation :

### Situation d'évaluation 1 : résultat des évaluations significatives

	Évaluations réalisées			Nom du formateur d'Économie-Gestion	Signature
	N°	Date	Durée		
Seconde professionnelle					
Première professionnelle					
Terminale professionnelle					

### Situation d'évaluation 2 : présentation du projet professionnel et entretien

Date de l'entretien	Nom du formateur d'Économie-Gestion Signature	Nom du formateur membre de l'équipe pédagogique ou du professionnel - Signature



THÈMES	Cases à cocher	Compétences	Évaluations (cocher les compétences évaluées)																
			Éval 1	Éval 2	Éval 3	Éval 4	Éval 5	Éval 6	Éval 7	Éval 8	Éval 9								
<b>THÈME 3.2</b> L'organisation de la production et du travail		<b>C 3.2.11 VÉRIFIER</b> que la rémunération du salarié est conforme à la législation et à sa situation .																	
		<b>C 3.2.12 REPÉRER</b> les instances représentatives du personnel et <b>DÉGAGER</b> leurs principales attributions.																	
<b>THÈME 3.3</b> La gestion des ressources humaines		<b>C 3.2.12 REPÉRER</b> les instances représentatives du personnel et <b>DÉGAGER</b> leurs principales attributions.																	
		<b>C 3.3.1 DEGAGER</b> l'intérêt et les enjeux de la gestion des ressources humaines.																	
		<b>C 3.3.2 MESURER</b> l'intérêt et l'importance de l'entretien individuel.																	
		<b>C 3.3.3 IDENTIFIER</b> les possibilités de formation et leurs enjeux pour le salarié et pour l'organisation.																	
		<b>C 3.3.4 REPÉRER</b> les droits et obligations de l'employeur et du salarié en matière de formation.																	
		<b>C 3.3.5 CARACTÉRISER</b> les différents moyens pour motiver le salarié .																	
<b>THÈME 4.1</b> L'organisation créatrice de richesses		<b>C 3.3.6 REPÉRER</b> les principaux types de conflits et leur résolution.																	
		<b>C 4.1.1 IDENTIFIER</b> les coûts et le prix de vente.																	
		<b>C 4.1.2 APPRÉHENDER</b> la notion de résultat .																	
		<b>C 4.1.3 APPRÉHENDER</b> la notion de valeur ajoutée.																	
<b>THÈME 4.2</b> Les relations avec les partenaires extérieurs		<b>C 4.1.4 REPÉRER</b> les opportunités de croissance de l'organisation.																	
		<b>C 4.2.1 IDENTIFIER</b> les différents partenaires.																	
		<b>C 4.2.2 IDENTIFIER</b> les relations de l'entreprise avec l'administration fiscale.																	
		<b>C 4.2.3 REPÉRER</b> les opérations réalisées et <b>CARACTÉRISER</b> les documents échangés.																	
		<b>C 4.2.4 PRODUIRE</b> certains documents inhérents à la profession.																	
<b>THÈME 5.1</b> Les mutations de l'environnement		<b>C 4.2.5 COMMUNIQUER</b> efficacement avec ses partenaires.																	
		<b>C 5.1.1 ANALYSER</b> le contexte économique et <b>DEGAGER</b> son incidence sur l'organisation.																	
		<b>C 5.1.2 APPRÉCIER</b> les opportunités et contraintes inhérentes à la mondialisation et en <b>MESURER</b> les incidences.																	
		<b>C 5.1.3 IDENTIFIER</b> les enjeux du développement durable.																	
<b>THÈME 5.2</b> Les mutations de l'organisation		<b>C 5.1.4 REPÉRER</b> les actions pour inscrire l'organisation dans une politique globale de développement durable.																	
		<b>C 5.2.1 ANALYSER</b> les conséquences des mutations structurelles de l'organisation.																	
		<b>C 5.2.2 REPÉRER</b> les différentes situations de défaillance et les procédures adaptées.																	
<b>THÈME 5.3</b> Les incidences sur le personnel		<b>C 5.2.3 ANALYSER</b> des exemples de plans sociaux et en <b>DÉGAGER</b> les incidences.																	
		<b>C 5.3.1 CARACTÉRISER</b> les différents cas de rupture.																	
		<b>C 5.3.2 VÉRIFIER</b> le respect des procédures.																	
<b>Nombre de thèmes cochés</b>		<b>C 5.3.3 ANALYSER</b> les possibilités offertes au personnel pour évoluer professionnellement.																	
		Nombre de compétences cochées par évaluation																	
<b>Au moins 8 de ces thèmes</b>		<b>Nombre total de compétences évaluées</b>																	
			<b>Au moins 16 de ces compétences</b>																
<b>Résultats des évaluations (sur 20)</b>																			
<b>Pondération éventuelle</b>			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Résultats des évaluations pondérées</b>																			
<b>Somme des évaluations pondérées</b>																			
<b>Note /12 points</b>																			

**Situation d'évaluation 2**

**Présentation du projet professionnel et entretien (8 points)**

COMMUNICATION					Note /5 points				
➤ <b>Présentation orale (/2 points)</b>					<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>	<b>Observations</b>
• Dynamisme de la présentation									
• Indépendance par rapport au dossier									
• Qualité de l'expression ( <i>clarté, correction de la langue, élocution, langage professionnel adapté, rigueur de l'exposé</i> )									
• Aptitude à synthétiser ( <i>Choix des idées développées</i> )									
➤ <b>Entretien (/3 points)</b>					<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>	<b>Observations</b>
• Aptitude au dialogue ( <i>écoute active, reformulation, compréhension des questions...</i> )									
• Aptitude à argumenter ( <i>à justifier un choix, un point de vue</i> ) et à convaincre									
• Sens de la relation ( <i>prise de contact, courtoisie, comportement gestuel...</i> )									
MAITRISE DES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES					Note /3 points				
					Observations				
Thème 1.1 Un secteur professionnel, une diversité de métiers	<b>C 1.1.1 REPÉRER</b> les différents métiers représentatifs du secteur professionnel en lien avec la formation.								
	<b>C 1.1.2 IDENTIFIER</b> les diplômes et titres proposés pour atteindre une qualification.								
	<b>C 1.1.3 IDENTIFIER</b> les voies d'accès et de formation pour préparer les différents métiers en lien avec le secteur professionnel.								
	<b>C 1.1.4 REPÉRER</b> les modalités de validation des compétences.								
	<b>C 1.1.5 CARACTÉRISER</b> les différents contextes d'exercice du métier.								
Thème 2.1 : la recherche d'emploi	<b>C 2.1.1 DÉFINIR</b> et <b>ANALYSER</b> les différents indicateurs du marché du travail..								
	<b>C 2.1.2 ANALYSER</b> des profils de poste pour <b>DÉGAGER</b> les compétences et qualités attendues..								
	<b>C 2.1.3 MAITRISE</b> les démarches de recherche d'emploi.								
	<b>C 2.1.4 ANALYSER</b> puis <b>SÉLECTIONNER</b> des offres d'emploi.								
	<b>C 2.1.5 IDENTIFIER</b> la législation en vigueur.								
	<b>C 2.1.6 RÉDIGER</b> et <b>ADAPTER</b> la lettre de motivation et le curriculum vitæ en fonction de l'emploi postulé.								
Thème 4.3 : la création et la reprise d'entreprise	<b>C .4.3.1 CARACTÉRISER</b> l'esprit d'entreprendre.								
	<b>C 4.3.2 IDENTIFIER</b> les différentes phases de concrétisation du projet.								
	<b>C 4.3.3 REPÉRER</b> les enjeux de la propriété industrielle et intellectuelle.								
	<b>C 4.3.4 DÉGAGER</b> les démarches qui s'imposent en terme de confidentialité, de respect et de la protection de la propriété.								
	<b>C 4.3.5 ANALYSER</b> des informations nécessaires à la faisabilité du projet.								
	<b>C 4.3.6 DÉFINIR</b> la notion de positionnement.								
	<b>C 4.3.7 REPÉRER</b> les caractéristiques des formes juridiques.								
	<b>C 4.3.8 REPÉRER</b> les différentes démarches obligatoires..								
TI : très insuffisant      I : insuffisant      S : satisfaisant      TS : très satisfaisant					Note /8 points				

**Extraits du BO n° 20 du 20 mai 2010**

« Tout candidat se présentant sans dossier-projet ou avec un dossier-projet non conforme à la définition de l'épreuve est considéré comme présent, il est reçu par la commission d'interrogation qui lui fait constater l'absence de dossier-projet ou sa non conformité et l'informe de l'impossibilité de procéder à l'entretien.

La note de zéro lui est alors attribuée

Un dossier-projet est considéré comme non-conforme dans les cas suivants : s'il n'est pas personnel, s'il n'est pas réalisé avec l'outil informatique, s'il comporte moins de 3 pages, hors annexes. »